

**RÉPONSE DE LA DIRECTION**  
*Évaluation formative du volet CANtex*  
*du*  
**Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement**  
**Mars 2007**

**Contexte**

En 2002, le gouvernement a mis sur pied le Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (PICTV) d'une valeur de 33 millions de dollars devant être en vigueur de 2002 à 2006. L'objectif fondamental du PICTV était de venir en aide aux entreprises textiles et du vêtement afin qu'elles puissent accroître leur compétitivité grâce à des initiatives liées à la mise en oeuvre des meilleures pratiques, à l'exploitation de technologies de pointe et à l'élaboration de stratégies visant le marché mondial. Les contributions étaient attribuées à des projets bien précis selon deux catégories : les entreprises et les organismes sans but lucratif, comme des associations. L'attribution aux entreprises s'est terminée en mars 2005, alors que celle des organismes sans but lucratif se poursuit de façon limitée au moyen de fonds non dépensés.

Le 27 février 2004, le gouvernement a annoncé la création d'un nouveau volet du PICTV intitulé Efficacité de la production de textiles, ou CANtex, ayant pour objectif d'améliorer la compétitivité à l'échelle mondiale des fabricants de textiles canadiens. Initialement, CANtex devait profiter d'un financement de 26,7 millions de dollars sur une période de trois ans. En décembre 2004, le gouvernement a annoncé l'injection de 50 millions de dollars additionnels dans CANtex portant le total à 76,7 millions de dollars, de même que la prolongation du programme jusqu'au 31 mars 2010.

Le 25 septembre 2006, le gouvernement a annoncé qu'il réduisait de 24,9 millions de dollars le financement attribué à CANtex portant ainsi le montant total à 51,8 millions de dollars.

Bien qu'Industrie Canada (IC) soit responsable de l'administration globale du programme CANtex et de présenter des rapports à son sujet, Développement économique Canada est responsable de son exécution pour les régions du Québec (DEC-Q) et la province.

**Évaluation formative**

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'IC a confié l'évaluation formative du volet CANtex au *Centre for Public Management Inc.* L'approche méthodologique employée cadre avec les normes applicables à l'évaluation des programmes et les attentes énoncées dans la Politique d'évaluation du Conseil du Trésor. L'objectif de l'évaluation formative était d'éclairer la prise de décision à l'égard de la conception et de l'exécution du programme, de favoriser l'apprentissage organisationnel et de promouvoir une plus grande régularité et sincérité des comptes. L'évaluation satisfait également un engagement dont fait état le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) du programme et la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor. L'évaluation examine les points suivants :

- Raison d'être du programme
- Conception et exécution du programme
- Progrès réalisés jusqu'à maintenant
- Enseignements tirés

Le volet CANtex du PICTV a pour objet d'améliorer la compétitivité à l'échelle mondiale des fabricants de textiles canadiens. Il favorise la productivité et la réduction des coûts, de même que la réorientation de la production textile vers des produits à plus grande valeur ajoutée.

Dans l'ensemble, les résultats de l'évaluation montrent que la structure de CANtex convient au programme et répond aux besoins des demandeurs et des usagers du programme. De façon générale, les entreprises retenues en entrevues et sondées se sont montrées très favorables à tous les éléments de la structure du programme et ont exprimé très peu de préoccupations et soulevé très peu de questions.

Ces résultats permettent de penser que CANtex demeure un programme pertinent pour l'industrie canadienne du textile. La plupart des projets du programme CANtex contribuent à améliorer la productivité et la plupart des entreprises peuvent facilement constater les résultats de leurs propres projets. Sans l'appui du programme, certaines entreprises n'auraient pas survécu.

Les recommandations formulées par la suite de l'évaluation seront très utiles pour guider les décisions touchant le reste du programme. DEC-Q est d'accord avec cette réponse de la direction.

La direction du programme s'engage à étudier chaque recommandation formulée, comme en font foi les réponses ci-dessous.

### **Réponse de la direction au sujet des recommandations**

#### **Recommandation n° 1 :**

Pour faire en sorte que les clients de CANtex bénéficient d'un service uniforme, DEC-Q devrait prendre les mesures voulues pour que les agents de programme soient bien informés et que des remplaçants soient disponibles pour aider les agents à mener à bien le programme.

**Réponse de la direction :** D'accord.

#### **Suivi prévu :**

Depuis le 19 janvier, DEC-RQ a mis en place une capacité de remplacement dans chaque région qui offre CANtex. Chacun des cinq bureaux régionaux chargés de l'application du programme dispose de deux agents ayant les compétences nécessaires pour traiter les questions et projets en rapport avec CANtex.

**Recommandation n° 2 :**

Industrie Canada et DEC-Q devraient prendre les mesures nécessaires pour assurer une prestation uniforme et cohérente de CANtex dans toutes les régions du Canada.

**Réponse de la direction :** D'accord.

Bien qu'Industrie Canada et DEC-Q aient déjà mis en place plusieurs mécanismes visant à harmoniser l'exécution du programme, les résultats de l'évaluation montrent qu'il existe encore certaines incompatibilités. Industrie Canada et DEC-Q s'engagent à poursuivre l'harmonisation des opérations pour assurer l'exécution uniforme et consistante du programme CANtex partout au Canada.

**Suivi prévu**

- Le protocole d'entente entre Industrie Canada et DEC-Q sera renouvelé d'ici juin 2007.
- En plus d'une liaison régulière entre le gestionnaire du programme CANtex et le coordonnateur de programme de DEC-Q, les directeurs d'IC et DEC-RQ continueront de se réunir officiellement au moins une fois par année pour examiner l'exécution du programme et régler les problèmes au besoin.
- La mise à jour du bulletin conjoint sur l'interprétation du programme se poursuivra, au besoin, pour répondre aux questions soulevées (continu).
- Le gestionnaire de programme d'IC et le coordonnateur de programme de DEC-RQ, ainsi que les exécutants du programme se réuniront au moins une fois par année afin de partager leurs points de vue relativement aux mécanismes d'exécution du programme.
- Maintien et mise à jour des sites Web communs.
- Au besoin, ces possibilités feront l'objet d'autres réunions tenues aux échelons supérieurs.

**Recommandation n° 3 :**

Pour faire en sorte qu'Industrie Canada soit en mesure de rendre compte des résultats obtenus par l'entremise de CANtex, la direction du programme devrait établir un processus complet et systématique permettant de recueillir et de compiler l'information sur les résultats, d'après le contenu du Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats.

**Réponse de la direction :** D'accord.

En collaboration avec DEC-Q, IC améliorera ses pratiques de mesure du rendement, conformément au CGRR pour s'assurer que le système permet à la direction d'IC de recueillir suffisamment de données relatives au rendement dont elle a besoin afin de mieux satisfaire ses obligations en matière de surveillance et de reddition de comptes. La direction du programme a également conclu qu'il était nécessaire d'examiner le CGRR actuel afin de s'assurer qu'il tient compte de

l'évolution des conditions de l'industrie. On simplifiera le CGRR afin de s'assurer qu'il offre une base adéquate pour la collecte des données relatives au rendement qui seront utilisées pour effectuer une évaluation sommative du programme.

### **Suivi prévu**

- Le CGRR du PICTV sera examiné et révisé d'ici juin 2007.
- Selon les résultats de l'examen du CGRR du PICTV, des indicateurs de rendement pertinents seront relevés et un système de mesure du rendement sera mis en place d'ici octobre 2007.
- Grâce à ce système, IC et DEC-Q pourront renforcer leurs activités de suivi afin de s'assurer que toutes les données des indicateurs du CGRR sont recueillies.